



Ministère de la Cohésion des territoires

Paris, le 6 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre de Richard Ferrand avec les associations de lutte contre les exclusions sur le thème du « Logement d'abord »

Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires, en charge des politiques de prévention contre la précarité et l'exclusion dans le champ du logement et de l'hébergement a reçu mardi 6 juin les grandes fédérations et associations du secteur, ainsi que les porte-paroles du collectif des associations unies.

Cette première rencontre a permis d'échanger sur l'élaboration d'un plan quinquennal pour le « logement d'abord », annoncé par M. Emmanuel Macron à l'occasion de la remise du 22^{ème} rapport sur le mal logement de la Fondation Abbé Pierre, le 31 janvier dernier.

Le ministre a souligné son ambition de placer le logement au cœur des enjeux de la cohésion territoriale. Ces premiers échanges constituent le début d'un dialogue qu'il souhaite régulier, approfondi et le plus direct possible avec l'ensemble des acteurs du logement, de l'accès au logement et de l'hébergement.

Richard Ferrand a ensuite déclaré : *« Le Président de la République, alors qu'il était encore candidat, lors de la remise du 22^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement au début de cette année, a très clairement exprimé son souhait d'apporter des réponses structurelles, performantes aux questions d'hébergement. Un effort considérable a été fait pour répondre aux difficultés de logement des plus précaires. Cette réponse a cependant été essentiellement quantitative et nous étions entrés massivement dans une logique de l'hébergement d'urgence, qui était devenue la règle plutôt que l'exception. Emmanuel Macron s'est engagé à changer cette logique : le « logement d'abord » constitue la base fondamentale pour changer cette logique, un principe directeur. »*

Dans cette perspective, Richard Ferrand a dit sa volonté de lancer un plan ambitieux sur cinq ans pour accélérer la mise en œuvre du principe du « Logement d'abord » en orientant les personnes sans-domicile, de la rue ou de l'hébergement d'urgence vers le logement.

Cette nouvelle stratégie aura pour ambition de diminuer de manière significative le nombre de personnes sans domicile d'ici 2022, en engageant cette transformation de la politique d'hébergement et d'accès au logement. Il s'agit de passer d'une réponse construite dans l'urgence s'appuyant majoritairement sur des places d'hébergement avec des parcours souvent longs et coûteux, à un accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins des personnes.

Les politiques de « Logement d'abord » ont déjà fait leurs preuves en France, notamment à travers le programme « Un chez soi d'abord » et à l'étranger. L'accès au logement, ordinaire ou adapté, appuyé par le travail d'accompagnement des acteurs associatifs, permettra d'engager un parcours d'insertion amélioré auprès des personnes en situation de grande précarité.

Participants à la table ronde

La Fondation Abbé Pierre, la Fédération des Acteurs de la solidarité, Adoma, l'Armée du Salut, l'association Aurore, le Centre d'action sociale protestant, Coallia, Emmaüs, la FAPIL, Habitat et Humanisme, le Secours catholique, SOLIHA, l'UNAFO, l'UNIOPSS et le groupe SOS.

Contact presse :

Ministère de la Cohésion des Territoires : 01 44 49 85 65

72, rue de Varenne – 75 007 Paris

www.cohesion-territoires.gouv.fr